

Adhésion 2026-2027 municipalités

Afin de devenir membre du Comité de bassin de la rivière Chaudière ou de renouveler votre adhésion pour l'année 2026-2027, veuillez remplir le formulaire à la dernière page et le retourner dûment rempli par courriel à maude.cote@cobaric.qc.ca.

Pourquoi devenir membre du Comité de bassin de la rivière Chaudière?

Le COBARIC, c'est un organisme de bassin versant ayant pour mission d'organiser, dans une perspective de développement durable, la gestion intégrée de l'eau à l'échelle du bassin versant de la rivière Chaudière. Il favorise ainsi la pérennité de la ressource eau par la concertation et la participation des usagers de l'eau de son territoire. Pour y arriver, l'organisme élabore un Plan directeur de l'eau, outil régional par excellence pour prioriser les actions.

Être membre du COBARIC, c'est :

- Affirmer son engagement à soutenir le COBARIC dans la poursuite de ses actions
- Recevoir le bulletin de liaison L'Eau média 2 à 3 fois par année
- Être invité à participer à l'assemblée générale annuelle et à devenir membre du conseil d'administration, sous certaines conditions, selon le statut de membre et suivant l'approbation du conseil d'administration
- Contribuer à la réussite de la mise en œuvre du Plan directeur de l'eau
- Apporter une contribution active à la conservation de la ressource eau
- Accéder à une offre de services exclusifs à tarifs préférentiels ainsi qu'à l'expertise de l'équipe multidisciplinaire du COBARIC
- Bénéficier de réductions de tarifs pour participer à certaines activités, comme la rencontre annuelle des associations de lacs, les forums régionaux, etc.

Coût de l'adhésion

Pour devenir membre, il en coûte **75 \$ par organisme**. Une MRC peut payer pour l'ensemble ou pour une partie de ses municipalités en plus de sa propre cotisation*.

Pour une ville-MRC, le coût annuel est de 375 \$.

*Si vous êtes une MRC et souhaitez payer pour une partie ou pour la totalité desmunicipalités sur votre territoire, veuillez s'il vous plaît remplir la section « Coordonnées » pour chaque municipalité visée et nous les transmettre afin quenos ayons les informations à jour.

Méthode de paiement

Le paiement est effectué directement en ligne sur la plateforme québécoise Zeffy, **sans frais***.

Un détail important pour nous : Merci de bien cocher la case "Participer en tant qu'organisation" au moment de renseigner vos informations.

Pour les MRC : vous avez le choix d'adhérer pour votre organisation ou de prendre aussi en charge l'adhésion des municipalités comprises dans le territoire d'action du COBARIC (adhésion groupée). Des billets d'adhésions sont prévus à cet effet sur Zeffy.

[**> Cliquez ici pour compléter votre adhésion en ligne.**](#)

***Sans frais :** Zeffy est une plateforme gratuite pour les OBNL. Son financement provient de contributions volontaires des acheteurs ou donateurs au moment d'effectuer leurs transactions. **Dans le récapitulatif de votre commande, vous verrez un 15 % de contribution ajouté par défaut.** Vous pouvez personnaliser ce montant en choisissant "Autre" dans la case déroulante. Pour ne payer que le montant de votre adhésion, entrez "0\$" comme contribution.

Formulaire d'adhésion ou de renouvellement

Quel est le type de votre organisme municipal?

MRC

Municipalité

Ville-MRC

Coordonnées

Adresse civique : _____

Municipalité : _____

Code postal : _____

Personne-ressource : _____

Titre ou fonction : _____

Téléphone : _____

Courriel : _____

Courriels additionnels* : _____

En cas d'adhésion groupée, veuillez remplir la section Coordonnées pour chacune des municipalités afin de nous transmettre des informations à jour, et nous retourner ce formulaire dûment rempli par courriel à maude.cote@cobaric.qc.ca

*Courriels additionnels : champ facultatif. Vous pouvez y inscrire toutes les adresses des personnes de votre organisation souhaitant recevoir les bulletins Eau Média et Eaux municipales.

Pour toute demande d'information

Maude Côté, Coordonnatrice des Communications

418-389-0476 poste 3

maude.cote@cobaric.qc.ca